

Communiqué de presse

Projet de loi de finances rectificative 2016 Vers la fin de la taxe sur l'huile et baisse de la TVA de la margarine ?

Paris, le 12 décembre 2016 – Alors que les récoltes 2016 ont été catastrophiques, les surfaces en colza s'annoncent en net recul pour la prochaine récolte en raison d'une météo trop sèche au moment des semis. La production française pourrait ainsi diminuer de 15 %. Il est donc urgent de soutenir la culture d'oléagineux en France.

Les parlementaires ont la possibilité d'apporter un soutien réel à la filière oléagineuse avec le projet de loi de finances rectificative pour 2016. Celui-ci sera examiné le 15 décembre au Sénat. Un amendement prévoit de supprimer la taxe sur les huiles végétales destinées à l'alimentation humaine provenant de matières premières produites en France, et dont la liquidation et le recouvrement sont à la fois complexes et peu opérationnels. Instaurée en 1960, cette taxe n'a plus aucune justification et pénalise l'ensemble de la filière oléagineuse, du producteur – la France compte 130 000 producteurs agricoles d'oléoprotéagineux ! – à l'industriel utilisateur de corps gras (soit 30 usines de transformation de graines françaises en huile), et au final le consommateur.

Par ailleurs, les cultures d'oléagineux apportent des bénéfices agronomiques et environnementaux considérables pour les producteurs. Elles sont essentielles dans le système de rotation et constituent une ressource en biodiversité indispensable pour les abeilles et insectes pollinisateurs.

Des taxes et des niveaux de TVA injustifiables

Depuis 60 ans, la margarine est un des seuls produits alimentaires, avec le caviar, certains chocolats et produits de confiserie à être frappés d'une TVA discriminatoire de 20% au lieu de 5,5%. Ramener la TVA applicable sur la margarine au niveau de celle appliquée aux autres produits de consommation courante apporterait un soutien à une production agricole française en graines oléagineuses (colza et tournesol) engagée dans l'excellence et la qualité.

Ce projet de suppression d'un certain nombre de taxes sectorielles a été proposé par la mission d'information de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur la taxation des produits agroalimentaires, présidée par Madame Véronique LOUWAGIE et rapportée par Monsieur Razy HAMMADI qui a rendu ses conclusions le 22 juin dernier.

A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession qui rassemble les différentes organisations professionnelles intervenant dans la filière des huiles et protéines végétales (production agricole, stockage, mise en marché des matières premières, transformations destinées à l'alimentation humaine, à l'alimentation animale et à d'autres débouchés du secteur de la chimie du végétal...). Sa mission : mettre en œuvre une ambition française avec toujours plus de souveraineté alimentaire dans le secteur des huiles et des protéines destinées à l'alimentation humaine. Sans oublier de relever le défi de produire des protéines végétales destinées à l'alimentation animale, et de contribuer à l'essor des filières de l'oléochimie. www.terresunivia.fr

A propos de la FNCG

La Fédération des industries des corps gras rassemble les différentes activités industrielles du secteur de la production et de la transformation de matières grasses végétales et animales : familles professionnelles des huileries, de la margarine, des bougies, les industries et de la détergence www.fnccg.fr